

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Lille - Licence - Droit - Parcours Droit international et droits européens

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Lille - Licence - Droit - Parcours Droit international et droits européens (24368)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Droit - Parcours Droit international et droits européens (24368)	Jury par défaut	Tous les candidats	110	2537	2536	445	109

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Droit - Parcours Droit international et droits européens (24368)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2046	2046	373	93	85,3 %
			Masculin	491	490	72	16	14,7 %
			Total	2537	2536	445	109	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Droit - Parcours Droit international et droits européens (24368)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	22	22	0	0	0 %
				Sans mention	319	319	15	6	5,8 %
				AB	630	630	17	4	3,9 %
				B	768	768	124	41	39,8 %
				TB	505	505	210	41	39,8 %
				TBF	85	85	63	11	10,7 %
				Total	2329	2329	429	103	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	0	0	
				Sans mention	65	65	0	0	
				AB	46	46	0	0	
				B	16	16	0	0	
				TB	8	8	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	139	139	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0	
				Sans mention	6	6	0	0	
				AB	4	4	0	0	
				B	6	6	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	18	18	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	47	47	15	6
			B		1	1	1	0	0 %
			Total		48	48	16	6	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	3	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Droit - Parcours Droit international et droits européens (24368)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2114	2114	351	80	73,4 %
			En réorientation	268	267	55	18	16,5 %
			Non scolarisés	53	53	7	2	1,8 %
			Scolarité étrangère	74	74	24	9	8,3 %
			Autres	28	28	8	0	0 %
			Total	2537	2536	445	109	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Droit - Parcours Droit international et droits européens (24368)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	871	871	135	34
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	380	380	80	21

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	189	189	43	10
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	168	168	27	5
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	129	129	30	5
			Mathématiques Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	96	96	28	3
			Autres doublettes	444	444	83	23

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Droit - Parcours Droit international et droits européens (24368)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	38,3 %	38,3 %	31,7 %	33,7 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	16,7 %	16,7 %	18,8 %	20,8 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	8,3 %	8,3 %	10,1 %	9,9 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	7,4 %	7,4 %	6,3 %	5 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,7 %	5,7 %	7 %	5 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	4,2 %	4,2 %	6,6 %	3 %
		Autres doublettes	19,5 %	19,5 %	19,5 %	22,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en français	Notes de français obtenues au lycée. Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français.	Essentiel
	Résultats dans les disciplines (philosophie, histoire, économie, mathématiques)	Notes en géographie obtenues au lycée. Notes en histoire obtenues au lycée. Notes en philosophie obtenues au lycée. Résultats du baccalauréat/DAEU/titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires. Résultats de la formation antérieure pour les étudiant.e.s en réorientation.	Essentiel
	Résultats en langues	Notes de langues obtenues au lycée. Résultats du baccalauréat/DAEU /titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale.	Très important
	Expression écrite, capacité d'argumentation.	Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale.	Très important
	Compétences en langues	Certification en langues niveau B2 ou à défaut attestations de niveau B2 par les professeurs de langue (formulaire). Expériences à l'étranger (séjours, césure...) dans la lettre de motivation ou la rubrique centres d'intérêts. Rédaction en anglais de la lettre de motivation.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Capacité à s'investir et autonomie	Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale.	Très important
	Attitude face au travail, sérieux	Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du projet de formation du / de la candidat.e par rapport à la formation demandée.	Lettre de motivation.	Complémentaire
	Connaissance de la formation (objectifs, contenu, débouchés).	Lettre de motivation.	Complémentaire
	Capacité à réussir	Champ "engagement citoyen" de la fiche avenir pour les néo-bacheliers.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel	Champ "engagement citoyen" de la fiche avenir pour les néo-bacheliers. Lettre de motivation. Rubrique activités et centres d'intérêts sur Parcoursup.	Complémentaire
	Expériences personnelles en lien avec la formation	Rubrique activités et centres d'intérêts sur Parcoursup.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première réunion de la commission d'examen des vœux a eu pour objet de déterminer les modalités de classement, de définir les critères de classement ainsi que leur degré d'importance.

Un prétraitement algorithmique - permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats - a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé des données des candidatures, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un préclassement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en grande partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Les critères sur lesquels se fonde ce prétraitement sont principalement les résultats académiques obtenus aussi bien en année de première qu'en année de terminale, dans toutes les matières, étant précisé qu'une attention particulière a été accordée aux résultats obtenus en français (écrit et oral), philosophie, histoire et géographie dans la mesure où les études de droit requièrent des connaissances et compétences que les évaluations dans ces matières permettent de révéler. Naturellement, les résultats obtenus en langues étrangères ont une importance particulière dès lors que la licence DIDE propose des cours de droit dispensés en langues étrangères.

Cette démarche a été adoptée pour l'ensemble des séries de baccalauréat dont provenaient les candidatures.

Les disciplines variant selon les bacs, les critères pris en compte ont naturellement été adaptés selon le bac d'origine des candidats. Les notes des épreuves terminales de spécialité pour les séries générales et technologiques ont été considérées.

Par ailleurs, une modulation positive a été utilisée pour la spécialité « Droits et Grands Enjeux du monde contemporain » dès lors

qu'une note égale ou supérieure à 12/20 avait été obtenue. Une modulation positive a également été utilisée en faveur du baccalauréat série générale.

La commission a ensuite traité les diplômes à valider en leur attribuant une note afin de les insérer dans le classement généré par la suite. Cette notation a été réalisée au regard des critères utilisés pour les dossiers précédemment mentionnés.

Au cours d'une dernière réunion, la commission a étudié et classé les dossiers. La commission a départagé ces dossiers ex aequo sur la base de la note de baccalauréat en langue vivante A de terminale, puis la note de langue vivante A de première, puis la note de langue vivante B de terminale et enfin la note de langue vivante B de première.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission conseille aux candidats :

- une lecture attentive des attendus mais aussi du descriptif de la formation (contenu, objectifs, débouchés...) et des données sur l'insertion professionnelle de nos diplômés en suivant les liens vers le catalogue de l'université,
- de participer à la Journée Portes Ouvertes et autres actions d'information et de conseil organisées par la Faculté afin de limiter le risque d'erreur d'orientation
- d'enrichir leur parcours par des expériences personnelles : volontariat, investissement associatif, séjours à l'étranger, pratique artistique, sportive
- d'accorder une plus grande attention aux recommandations de leurs enseignants notamment en termes de savoir être : autonomie, capacité de travail, investissement
- d'être vigilant à leurs résultats scolaires, et ce, dès la classe de première
- de s'investir pleinement afin de parvenir à une acquisition satisfaisante des connaissances et compétences développées au lycée.

Signature :

Régis BORDET,

Président de l'établissement Université de Lille